Province de Liège
Commune d'Amay
Révision du Schéma de Développement Communal

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communal du
adoptant définitivement la révision du SDC
Par le Collège

La Directrice Générale
BORGHS Anne

Le Bourgmestre
MOINY Samuel

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du

Carte des contraintes

Permis d'urbanisation existants (en 2025 - validité à vérifier)

Contraintes engendrant une urbanisation fortement déconseillée selon le CoDT (Art D.IV.57)

- Aléa élevé
- Cavité karstique
- Zone non aedificandi d'un rayon de 25m autour du site karstique
- Périmètre de contraintes majeures concernant les risques d'éboulement
- Risque d'éboulement (Versants)
- Risque d'éboulement (Abrupts)
- Réserve naturelle domaniale
- Zone humide d'intérêt biologique
- Périmètre Natura 2000
- Zone tampon de 100m associée au périmètre Natura 2000

Autres contraintes engendrant une urbanisation fortement déconseillée

- Zone non aedificandi ligne à haute tension
- Zone non aedificandi d'un rayon de 80 à hauteur de l'antenne émettrice stationnaire

Contraintes nécessitant une demande d'avis ou des démarches supplémentaires

- Zone de consultation de la DRIGM - Présence de puits de mines
- Zone de consultation de la DRIGM - Présence de carrières souterraines
- Zone de consultation de la DRIGM - Présence potentielle d'anciens puits de mines
- Zone de consultation de la DRIGM - Présence de minière de fer

Contraintes physiques au regard des critères de l'article D.IV.57 du CoDT

- Aléa d'inondation moyen
- Aléa d'inondation faible
- Aléa d'inondation très faible
- Zone de contour des entreprises Seveso: Petit seuil SEVESO
- Zone vulnérable (> E-5) 100m autour du site SEVESO
- Zone vulnérable (> E-6) 200m autour du site SEVESO
- Pentes de plus de 30 %

Autres contraintes physiques nécessitant une demande d'avis ou des démarches supplémentaires

- Zone inondée en juillet 2021
- Zone de 6 m de part et d'autre d'un cours d'eau
- Sol à engorgement d'eau permanent
- Sol au drainage défavorable à l'urbanisation (imperméable)
- Protection de captage aquifère (prévention rapprochée)
- Protection de captage aquifère (prévention éloignée)

Contraintes patrimoniales

- Monument classé comme exceptionnel
- Monument classé
- Site classé

Contraintes paysagères

- Ligne de crête (épaisseur de 50m)
- Périmètre d'intérêt paysager au Plan de Secteur
- Périmètre d'interêt paysager ADESA
- Noyau paysager défini par le SDC
- Point et ligne de vue remarquable ADESA
- Point et ligne de vue remarquable défini par le SDC

Contraintes liées aux nuisances sonores

- Nuisance sonore aéroportuaire - Zone B
- Nuisance sonore aéroportuaire - Zone C
- Nuisance sonore aéroportuaire - Zone D
- Nuisance sonore routière de plus de 65dB
- Nuisance sonore ferroviaire de plus de 65dB

Contraintes écologiques

Les contraintes écologiques sont reprises dans la Cartographie de l'infrastructure verte et bleue

N

Échelle : 1:10 000

Pour PLURIS srl
rue de Fétinne 85
4020 Liège
Eve-Marie KAIRIS - Administrarice

Fond de plan: Cadastre, 2024 | © PLURIS, 2026

0 250 500 m